

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT
1 DU
 COMPAGNIE ~~SIXIEME~~
 DE
 UNITE
 BRIGADE DE
 P.V. N° 81 / 1980

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

1
 AFFAIRE

O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

31-01-80

OBJET DE LA PROCÉDURE

OBSERVATION D'OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS .

ENQUÊTE

<input type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE
<input type="checkbox"/>	AUTRE

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	PROCES-VERBAL DE SYNTHÈSE
2	PLAN DE SITUATION
3	PHOTO DES LIEUX
4	PHOTO MONTAGE expliquant le phénomène observé .

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
 NOMBRE D'EXEMPLAIRES

2	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A
1	Mr LE PREFET DU A
1	Mr le GENERAL Commandant la Région Aérienne .
1	Mr le MINISTRE DES ARMEES - DIRECTION DE LA GENDARMERIE ET DE LA JUSTICE MILITAIRE - bureau emploi renseignements.
1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt de Groupement LE :

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR:
 L'Adjudant L. ; D
 Commandant la Brigade
 DATE, SIGNATURE, CACHET
 23 MARS 1980

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE OU ESCADRON
 DE
 UNITE
 BRIGADE DE
 CODE UNITE PROCES-VERBAL N° / 197
 03523 81/ 1980

PROCÈS - VERBAL

DE
RENSEIGNEMENTS

ADMINISTRATIFS

CALQUE NOTARVE DU DESTINATAIRE
 N° PIÈCE N° FEUILLET
 1 1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE OBSERVATION D'OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS .

Observation faite le 31.12.1979 de 23 H au 1.1.80 à 0H30 (durée 1 H 15 environ) au lieu-dit _____, territoire de la commune de _____, par deux personnes désirant garder l'anonymat .

IOUS SOUSSIGNÉ(S) S , M , gendarme, Officier de Police Judiciaire .

U L'ES) ARTICLE(S)
 RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE
 CE JOUR I PREAMBULE .

Début janvier 1980, la station de radio _____ annonce sur son antenne, qu'un phénomène O.V.N.I. a été observé dans la vallée de _____. La brigade de gendarmerie de _____ n'est pas au courant des faits .

Des recherches sont faites, (les Mairies sont contactées). Elles restent vaines . Les témoins ne se font pas connaître .

Un article est inséré dans les journaux, par Mr J _____, J enquêteur auprès de la revue _____. Il est contacté par ses personnes et nous donne le renseignement .

En la compagnie de Mr J _____, nous rendons visite à ces témoins. Ils nous donnent tous les renseignements de l'observation . En raison des faits, nous décidons d'établir un procès-verbal de renseignements administratifs afin de renseigner le CNES et le GEPAN (groupe d'études des phénomènes aérospatiaux non identifiés) .

II ENQUETE .

LES FAITS : LE 31 janvier 1979 vers 23 H 15, Mme X , en sortant de sa cuisine, regarde le ciel au travers de la lucarne de la porte donnant sur l'arrière du chalet (résidence secondaire) qu'elle et son mari possèdent au lieu-dit " _____ " sur le territoire de la commune de _____ valléede _____. Elle aperçoit immédiatement "quelque chose d'anormal" . Elle prévient son mari . Tous deux observent et déclarent :

" Il y avait deux lumières, une grosse, une petite . On ne voyait qu'elles . La lune était passée vers 21 H, de l'est vers l'ouest", "donc ce n'était pas elle . Il n'y avait pas d'étoile . A droite une grande lumière très intense, jaune orange, comme un feu qui bouillonne, ressemblant à un ballon de rugby aplati en haut et en bas . A gauche, mais plus bas, juste au dessus du cel, une petite lumière rouge, petite, mais plus grande qu'une étoile . Après un certain temps, de ce point rouge, partaient des serpentins, de couleur jaune, orange et vert , puis une lumière qui se pen-
 tait en direction de la grosse boule .

Le point rouge émettait des signaux verticaux et horizontaux . Cela commençait par les signaux verticaux, genre de serpentins qui partaient de derrière le point rouge .

DESTINATAIRES	1	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITE
	1	MR LE PREFET DU _____ A _____		L'Adjt D. _____, I
	3	MR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE A _____		
	3	Mr LE GENERAL Commandant la Région aérienne .		
	4-5	Mr Le MINISTRE DES ARMEES - Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire - Bureau _____		

Ils étaient plus du double de la hauteur de la grosse boule . Ils étaient de couleur jaune (135 au nuancier), rouge (184), vert (133). Ils montaient, descendaient, vers la droite, entre ce point rouge et la lumière intense . -----

Dès la fin des signaux verticaux qui duraient environ de 10 à 20 secondes, il y avait le signal horizontal, également genre de serpentia, qui partait en direction de la grosse boule . Il était quatre à cinq fois plus grand que la grande boule . il était de couleur rouge (252 au nuancier). Il se terminait par une sorte de crochet . --

Notre observation n'a pas été continue . Mr et Mme X.. précise : "nous sortions toutes les dix minutes, il faisait froid . Les deux lumières étaient toujours à la même place, Vers minuit et demi, un gros nuage est passé devant le grosse boule. Nous n'avons plus rien vu . Vers 01 H, le ciel était clair, il n'y avait plus rien . Je distinguais les étoiles, mais plus de boule, ni de point rouge .---

PRECISIONS COMPLEMENTAIRES :

LIEU DE L'OBSERVATION : Lieu-dit _____ ou _____ sur _____ le territoire des communes de _____ et _____ . (carte IGN 1/50.000° -MUNSTER- feuille 36/19 , carte Michelin 87 - pl1 18) .

LIEU DES TMOINS : Lieu-dit _____ , commune de _____ - résidence secondaire . Ce qui situe la grosse boule à environ 1,300 Km et le point rouge 3,200 Km . L'altitude des objets peut être d'environ 1000 m et plus pour la grosse boule . Le chalet est à l'altitude 840 m.

Les lieux environnants le petit ballon : uniquement des fermes auberges inhabitées en cette période de l'année et quelques refuges et chalets

Le _____ et les lieux environnants _____ , sont des lieux de combat de la guerre 14/18 . ----- Nous trouvons de nombreux vestiges (abris-galeries-tranchées) ; nous n'avons cependant pas connaissance de mines . -----

SUR LES OBJETS(O.V.N.I) . (renseignements donnés par Mr J(_____) .

Les références (chiffres) du nuancier sont ceux du nuancier pantone .

Angle de vision : 60° pour la grande boule .
30° " la point rouge .

dimensions des objets (d'après le comparateur) vu sans jumelle .
grande boule : 20 (2° d'arc) au jumelle, plus grand que 20, moitié du binoculaire .
petite boule (point) 2 (12° d'arc) . La distance d'après Mr X pouvant être de 1.3 et 3.2 Km , la boule rouge pourrait alors avoir un diamètre d'environ 40 m et 7 m pour la petite .

CONDITIONS METEO : (BA _____) renseignements donné par Mr J _____) .

Ciel voilé - étoiles non visibles . Passages nuageux par moment éparées, plus importants à partir de 23 h à 1200 m environ . Vitesse du vent 10 Km/h environ direction SSO - température- 6:5°environ.

NOTA : La brigade de _____ - gendarme S _____ , M _____ , peut fournir à tous enquêteurs du GEPAN, l'identité des témoins . Ces personnes sont honorablement connues et leur bonne foi ne peut être mise en doute . -----

Fait à _____ , le 21 mars 1980
Le gendarme S _____ , M: _____ .

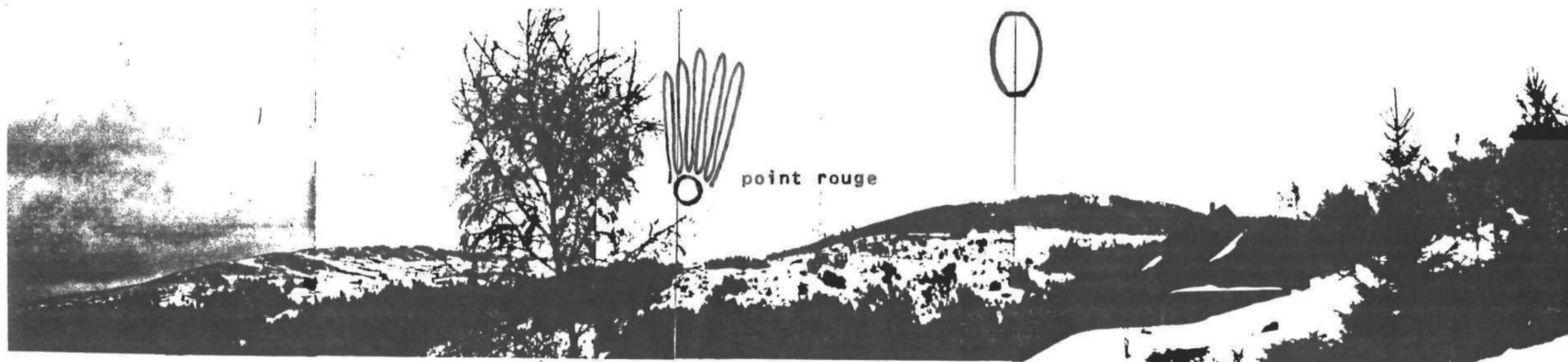
Photo et photo-montage ci-après, vue d'ensemble du

Les clichés ont été pris de l'endroit même du lieu de l'observation .



1° PHASE : le point de couleur rouge émet des signaux verticaux (serpentins) . Ils partent de derrière le point . Ils sont plus du double que la hauteur de la grosse boule .
La couleur des serpentins est : jaune-vert- et orange .

grosse boule genre ballon de rugby de couleur jaune orange, comme un feu qui bouillonne .



2° PHASE : dès la fin des signaux verticaux (serpentins) qui duraient 10 à 20 secondes, il y avait un genre de serpentins horizontal, qui allait en direction de . Il se terminait par un crochet .

